



Vivre à Arbin



Finances

Budget

Lettre n°56.

Bien cher Albinus,

Lors du conseil municipal du 11 avril je t'avais relaté comment le Conseil avait « expédié » en 20mn les délibérations des comptes 2010 et des budgets prévisionnels 2011. Le bulletin municipal, paru en juin, est sur ces sujets égal à lui même. Comme les années précédentes, les prévisions fonctionnement et investissement 2011 sont globalisées, et rien n'est dit ni sur le budget de l'eau et assainissement, ni celui du CCAS ! C'est devenu une habitude. Aujourd'hui après consultation des documents officiels au Trésor Public, je suis en mesure de te donner quelques infos.

Le Budget Général. Section de fonctionnement.

a) Les recettes. Pour l'essentiel elles sont constituées des impôts locaux, (taxe d'habitation et taxes foncières ligne 3), l'attribution de compensation de la taxe professionnelle perçue par la Communauté de Communes (ligne 4) et des dotations forfaitaires de l'Etat et certaines Collectivités (ligne 7). On se rend bien compte que ces 3 recettes varient peu.

Evolution des recettes de fonctionnement en €					
	RECETTES PRINCIPALES	2008	2009	2010	Prévision 2011
1	Atténuation de charges	16 323,33	17 846,33	4 176,20	11 000
2	Produits de service	14 297,20	7 936,17	6 769,66	14 930
3	Contributions directes	145 323,00	150 366,00	154 115,00	157 990
4	Attribution de la CCPM	208 861,51	196 589,90	196 589,90	197 000
5	Impôts et taxes	13 072,00	13 616,00	14 626,71	14 600
6	Droit de mutation	6 435,00	7 936,00	6 046,00	6 862
7	Dotations et participations	65 865,00	68 006,03	68 597,66	68 570
8	Produits de gestion courante	10 812,05	14 821,17	14 428,31	15 600
9	Produits exceptionnels	44 316,54	32 629,18	257 060,82	20 640
10	RECETTES TOTALES	525 305,63	509 746,78	722 410,26	507 192
11	RECETTES hors ligne 9	480 989,09	477 117,60	465 349,44	486 552
12	Variation annuelle	13,87%	-0,80%	-2,46%	4,55%

L'évolution des recettes ne peut se comparer qu'à périmètre constant. J'ai donc, comme l'an dernier, retranché les recettes exceptionnelles, dues à des évènements financiers fluctuants. En 2010, les **257 060€** (ligne 9) ne sont pas que des « divers remboursements », comme il est dit dans le bulletin municipal, mais sont ici aussi comptabilisées les recettes des ventes de biens immobiliers dans le périmètre de la ZAC, pour **212 000€**. Un constat : la baisse de **2,46%** des recettes, après **0,80%** en 2009 n'est pas due, comme on l'entend souvent, à un désengagement de l'Etat (sa contribution est stable), ni aux impôts locaux qui, même à taux constants, augmentent régulièrement. Pour 2011, les **20 640€** (ligne 9) correspondent à la reprise dans les comptes de la provision de l'affaire Choc Arbin, puisque la Commune n'a pas eu gain de cause devant les tribunaux.

b) Les dépenses. Elles se répartissent en 4 chapitres principaux. Les 2 premiers (lignes 1 et 6) représentent les dépenses permanentes les plus importantes.

Evolution des dépenses de fonctionnement en €.					
DEPENSES PRINCIPALES		2008	2009	2010	Prévision 2011
1	Charges à caractère général	174 646,17	179 726,47	206 724,18	459 100
2	- entretien de bâtiments	1 994,00	14 952,00	6 311,00	200 000
3	- entretien voies et réseaux	15 634,00	8 430,00	41 311,00	70 000
4	- honoraires	26 915,00	20 427,00	16 296,00	20 000
5	- fêtes et cérémonies	12 389,00	14 136,00	12 311,00	15 000
6	Charges de personnel	191 327,96	200 508,33	220 565,90	271 000
7	- personnel titulaire (1)	68 520,00	77 892,00	84 815,00	91 000
8	- personnel non titulaire (1)	52 689,00	50 253,00	56 807,00	81 000
9	Charges de gestion courante	47 554,98	47 366,86	46 194,79	86 650
10	- indemnités d'élus	27 950,00	28 912,00	29 122,00	29 500
11	- participation CCAS	0,00	0,00	0,00	10 000
12	- subventions associations	8 790,00	7 080,00	5 700,00	8 750
13	Charges exceptionnelles	35 517,74	99 467,73	213 475,17	2 282
14	DEPENSES TOTALES	449 046,85	527 069,39	686 960,04	819 032
15	DEPENSES hors ligne 13	413 529,11	427 601,66	473 484,87	816 750
16	Variation annuelle	5,96%	3,40%	10,73%	72,50%

(1) hors charges sociales. Elles sont reprises dans le total ligne 6

Comme pour les recettes, l'évolution des dépenses doit se comparer à périmètre constant. J'ai donc là aussi retranché les dépenses exceptionnelles. En 2010, dans les **213 475€** (ligne 13) se trouve le reversement de **212 000€** des ventes foncières à la section d'investissement.

Si on prend en compte les dépenses comparables d'une année sur l'autre, (ligne 15), elles sont en hausse constante. En 2010 on a dépassé les **10%** par rapport à 2009, soit **+46 000€**. Pour 2011 le Conseil prévoit de faire exploser le compteur à **+72,50%** !

Pour chaque chapitre j'ai ressorti les dépenses les plus significatives. On peut constater que les postes qui ont le plus augmenté en 2010 sont l'entretien des voies (divers travaux de goudronnage dont plus de **10 000€** rien que pour le parking de la salle des fêtes) et les charges de personnel (promotions pour les titulaires, peut-être, augmentation du nombre d'heures et embauche d'ATSM pour le personnel non titulaire). Côté économies, tu noteras une baisse régulière et importante des subventions attribuées aux associations. Pour mémoire le montant voté pour 2011, hors CCAS, est de **5 600€**.

Quant à la prévision 2011, je t'ai mis en rouge les 3 postes expliquant la hausse de **72,50%** :

- **200 000€** pour l'entretien des bâtiments : c'est, sans doute, la somme validée par le Conseil pour rénover le presbytère. Dépense importante qui n'a même pas été abordée lors du vote du budget. A ce niveau peut-on encore parler d'entretien ? Ne s'agit-il pas d'un investissement amortissable ? Il s'agit d'un chantier dont on ne sait rien. Aucune communication, ni dans les deux derniers Conseils, ni dans la publication officielle de la Commune. Pourquoi cette rénovation ? Que veut-on en faire ? Plans ? Je te reparlerai de tout ça bientôt.
- **81 000€** de charges de personnel non titulaire. Une augmentation de **24 000€** pour, en grande partie, l'embauche d'un agent technique, votée le 11 avril en CM. Il est dédié pour le même chantier du presbytère.
- Quant aux **10 000€** attribués au CCAS, ne me demande pas à quoi ils vont servir, c'est encore un secret d'alcôve !

Enfin on note une légère baisse du poste fêtes et cérémonies, mais ne rêvons pas, on repart de plus belle en 2011 ! Quant aux honoraires (avocats essentiellement) les nombreuses procédures en cours ne peuvent que les faire évoluer. L'assurance rembourse en partie mais sa prime augmente ! Elémentaire non ?

Le Budget Général. Section d'Investissement.

a) Les recettes. Sans entrer dans le détail des chapitres, je te rappelle simplement que dans la ligne dotation, se trouve la récupération de la TVA directement liée à celle des investissements réalisés par la Commune, et la taxe locale d'équipement (TLE) encaissée lors de constructions nouvelles, d'agrandissements ou d'aménagements par des particuliers.

Evolution des recettes d'investissement en €					
RECETTES PRINCIPALES		2008	2009	2010	Prévision 2011
1	Recettes d'équipements	8 577,00	22 316,73	0	825 650
2	Subventions		22 316	0	20 150
3	Emprunts		0	0	805 500
4	Recettes financières	17 757,47	44 446,11	14 606,84	35 840
5	Dotations		44 446	14 606	15 200
6	Produits de cessions		0	0	0
7	Récupération provision		0	0	20 640
8	Prélèvements section de fonction.	0	78 305,89	212 180,17	88 200
9	Report années antérieures				172 330
	Total	26 334,47	145 068,73	226 787,01	1 122 020

Pour ce qui est de 2010, les 212 180€ (ligne 8) prélevés à la section de fonctionnement correspondent aux ventes des biens immobiliers.

Pour 2011, c'est le grand bon en avant. Le Conseil a prévu d'emprunter 305 000€ pour financer les travaux d'enfouissement, et 500 000€ pour le bâtiment technique communal. Lors du dernier Conseil du 4 juillet aucune information n'a été donnée. On ne sait donc pas si ces emprunts sont accordés. Si oui : qu'en est-il des durées et des taux, pour cette enveloppe de 805 000€ ? Quant aux subventions par prudence rien, ou presque, n'a été budgétisé.

b) Les dépenses. Pour l'année 2011 le Conseil a prévu de multiplier par 12 les dépenses d'investissement par rapport à la moyenne de 90 000€ par an des 3 dernières années. Un véritable feu d'artifice. Ça tire tous azimuts ! Dans ce tableau j'ai ressorti certaines dépenses. Tu noteras les montants suivants dans le tableau ci-dessous :

- Ligne 8 : 66 000€ pour le cimetière. Le montant des travaux, votés en 2009 pour les caveaux, allées et murs atteignait 100.000€. Quid de la différence non budgétée ?
- Ligne 10 : 510 000€ pour le bâtiment technique communal.
- Ligne 11 : 305 000€ : dans le bulletin on nous dit que c'est pour l'enfouissement dans le secteur du Prieuré. Espérons que la Grande Rue et la route de Cruet font partie du lot ! Garde en mémoire que les dépenses de réseaux d'assainissement ne sont pas dans ce budget.
- Ligne 13 : 40 000€ pour l'achat d'un camion. L'existant est peut-être à bout de souffle, espérons que le Conseil fasse le bon choix.
- Ligne 15 et 16 : c'est fou ce que l'on peut acheter comme matériel informatique, 10 000€ ont déjà été dépensés sur 2008 et 2009, en 2011 on va remettre la même somme au pot ! Et plus de 16 000€ de mobilier, après 10 000€ déjà dépensés les 2 dernières années.

Evolution des dépenses d'investissement en €					
DEPENSES PRINCIPALES		2008	2009	2010	Prévision 2011
1	Dépenses imprévues				10 000
2	Immos incorporelles	3 274	11 284	5 051,50	15 000
3	Frais documents d'urbanisme		2 003	5 051,50	10 000
4	Frais d'étude		4 688		
5	Logiciel		4 592		3 000
6	Site Internet				2 000
7	Immos corporelles	39 315	29 863	77 869,79	956 900
8	Cimetière				66 000
9	Plantations d'arbres			4 379,68	
10	Autres bâtiments publics				510 000
11	Réseaux de voiries			32 436,50	305 500
12	Réseaux d'électrification			17 333,22	
13	Matériel roulant				40 000
14	Autres installations, matériel et outillage		7 258	13 097,38	9 000
15	Matériel de bureau et informatique	3 109	7 723		10 000
16	Mobilier		7 174	3 764,97	16 400
17	Autres			3 918,54	
18	Immos en cours	39 729	37 846	26 392,68	50 120
19	Reste à réaliser année antérieure				80 000
	Total	82 319	78 994	109 313,97	1 102 020

Voilà, cher Albinus, un condensé du budget général de notre village qui, je l'espère, t'apportera les précisions que tu es en droit d'attendre. C'est peut-être un peu rébarbatif au niveau des chiffres, mais il faut passer par là si l'on souhaite y voir clair. Dans une prochaine correspondance j'aborderai les budgets annexes : eau et assainissement, ZAC et celui du CCAS que l'on persiste à ne pas vouloir afficher. Que penser de ce budget 2011 ?

- alors que les recettes vont, dans le meilleur des cas, rester stables, le fonctionnement de la Commune continue de s'envoler. En effet même si l'on fait abstraction de la « rénovation du presbytère » et des charges salariales qu'elle engendre, les **dépenses de fonctionnement augmentent de 13%**.
- durant 3 ans les investissements ont été réduits au minimum alors que l'on pouvait espérer des subventions. On aurait dû élaborer un plan pluriannuel d'investissements plutôt que d'investir en une année plus de 2 fois le montant des 2 budgets principaux 2010, alors que les subventions risquent de se faire rares.

« On joue la prudence, on repousse les gros projets » disait le Maire lors des vœux de janvier 2011 ! Manoeuvre électorale ? Va savoir...

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Août 2011